

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle
De l'Association du Centre Pierre-Charbonneau
Tenue le mercredi 9 septembre 2020 à 10h
Au Centre Pierre-Charbonneau

Étaient présents :	messieurs	Antoine Bélanger Alain Dupont Sylvain Duquette Ghislain Gauthier Laurent Gilbert Pierre Giroux André Houle Denis Kemp	Maurice Massicotte Pierre Meilleur Bernard Paquette Marcel Pigeon François Renaud Arnaud St-Pierre Jacques Sauvé Michel Soumis
--------------------	-----------	--	---

Étaient présentes :	mesdames	Denise Amyot Claudette Beaucage Diane Bergeron Ludmilla Blinnikava Rita David Lise Debonville Danielle Dumontet Nicole Gauthier Jeanne Gemme	Francine Giroux Louise Huneault Marjolaine Léveillé France Malo Lise Ouimet Francine Paquette Manon Patenaude Lorraine Vallée
---------------------	----------	--	--

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est déclarée ouverte à 10h. Monsieur Pierre Giroux, président de l'Association du Centre Pierre-Charbonneau prononce les mots de bienvenue.

2. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution AGA 09-09 – 01

Monsieur Pierre Giroux, appuyé par madame Rita David, propose la nomination de monsieur Denis Kemp à titre de président de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

Résolution AGA 09-09 – 02

Madame Marjolaine Léveillé, appuyée par monsieur Bernard Paquette, propose madame Lorraine Vallée à titre de secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Selon les règlements généraux, cinq (5) membres actifs présents forment le quorum nécessaire pour la tenue de cette assemblée. Toute personne étant inscrite aux activités régulières de l'Association a droit de vote.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Denis Kemp fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution AGA 09-09– 03

Après lecture de l'ordre du jour par le président d'assemblée, il est proposé par monsieur Ghislain Gauthier et appuyé par madame Louise Huneault d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

5. RÉGULARISATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation est conforme aux règlements généraux.

6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 28 mars 2019

Étant donné que les membres ont reçu le procès-verbal de l'AGA 2019, il ne sera pas nécessaire de le lire à haute voix. Il est laissé à l'assemblée quelques minutes pour la lecture ou relecture du procès-verbal.

Résolution AGA 09-09 – 04

Sur proposition de monsieur Jacques Sauvé et appuyée par madame Nicole Gauthier, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal moyennant les modifications suivantes suggérées par monsieur Michel Soumis :

Au point 14, 3^e ligne du premier paragraphe, remplacer connaissance par connaissant.

Au point 14, 4^e ligne du premier paragraphe, remplacer c'est par ces.

Au point 14, remplacer le 4^e paragraphe par : Finalement, monsieur Kemp rencontrera les responsables de l'arrondissement pour connaître leurs intentions à long terme en ce qui a trait à notre association.

Adopté à l'unanimité

7. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Monsieur Kemp demande au président de l'ACPC de présenter son rapport annuel.

Monsieur Pierre Giroux fait le bilan de l'année encourue. Il fait remarquer à quel point nous avons traversé une année difficile en raison du coronavirus qui s'est ajouté à une année chargée de procédures, de démarches et de rapports, notamment en vue de l'obtention d'un statut non encore acquis.

Il fait l'éloge du travail de monsieur Kemp et de son équipe et leur assure tout l'appui du conseil d'administration. Il remercie tous les employés et les bénévoles pour leur soutien.

Il souligne particulièrement la contribution de monsieur Michel Soumis qui s'est dévoué pour le centre Pierre-Charbonneau au sein du conseil d'administration pendant dix ans. Monsieur Kemp se joint au président pour lui offrir au nom du Centre une plaque avec photo ainsi qu'une carte Or lui donnant le droit à vie à toutes les activités gratuitement.

8. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Rapport déposé et lu par monsieur Denis Kemp.

Il souligne l'importance du maintien de l'équilibre entre le secteur des événements et celui des services. Il rappelle la montagne de travail qu'a occasionné LUDIK. Il énumère les départs et les ajouts du personnel. Il est optimiste face à l'avenir, mais demeure prudent.

Monsieur Kemp remercie ses collègues pour leur contribution indéfectible à la mission de réalisation du centre Pierre-Charbonneau. Il remercie de tout cœur également le conseil d'administration, les employés, les clients ainsi que les bénévoles.

9. RAPPORT DU TRÉSORIER / PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Monsieur Kemp demande à M. André Houle de présenter le rapport financier 2019.

Monsieur André Houle dépose le rapport financier annuel au 31 décembre 2019.

Il se réjouit du bilan positif, mais il s'inquiète pour l'avenir puisqu'il n'y a pratiquement pas eu d'événements ni d'activités depuis mars 2020.

10. NOMINATION D'UN EXPERT-COMPTABLE POUR UNE MISSION D'EXAMEN

À chaque année la firme comptable Pétrie Raymond vérifie et produit nos états financiers. Monsieur Denis Kemp propose de reconduire cette firme à titre d'expert-comptable pour l'examen de l'état de la situation financière de l'ACPC.

Résolution CA 09-09 – 05

Monsieur Pierre Meilleur, appuyé par monsieur Michel Soumis, propose de reconduire pour l'année 2020, le cabinet Pétrie Raymond à titre d'expert-comptable pour l'examen de l'état de la situation financière de l'Association du Centre Pierre-Charbonneau.

Adopté à l'unanimité

11. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous procédons à l'élection des membres du conseil d'administration 2020 – 21.

Résolution AGA 09-09 – 06

Sur proposition de monsieur Pierre Giroux et appuyée par madame Diane Bergeron, **IL EST RÉSOLU** d'élire monsieur Denis Kemp, président d'élection.

Adopté à l'unanimité

Résolution AGA 09-09 – 07

Sur proposition de madame Marjolaine Léveillé et appuyée par madame Jeanne Gemme, **IL EST RÉSOLU** d'élire madame Lorraine Vallée à titre de secrétaire d'élection.

Adopté à l'unanimité

12. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame France Malo accepte de combler le siège laissé vacant par le départ de monsieur Michel Soumis. Elle est élue par acclamation. Sont également élus par acclamation, madame

Lise Ouimet et monsieur André Houle dont le mandat arrive à échéance. Selon les règles, le mandat de ces trois personnes est valable pour deux ans, donc jusqu'en 2022.

13. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président présente les membres du conseil d'administration.

Danièle	Dumontet
Pierre	Giroux
André	Houle
Louise	Huneault
France	Malo
Lise	Ouimet
François	Renaud

Monsieur Denis Kemp remercie les membres du conseil d'administration pour leur implication et leur support au sein de l'Association du Centre Pierre-Charbonneau.

L'élection des officiers du conseil d'administration de l'ACPC se tiendra aujourd'hui après la rencontre.

14. AFFAIRES NOUVELLES

À la question de monsieur Michel Soumis quant à savoir si le centre Pierre-Charbonneau a reçu un quelconque soutien financier pour les salariés, monsieur Kemp répond qu'au terme de nombreux efforts, le Centre est parvenu à récolter des montants substantiels auprès des divers paliers de gouvernements.

Madame Rita David qui aurait souhaité voir se prolonger la carte de membre jusqu'en décembre, en guise de compensation, s'est fait expliquer par monsieur Kemp que ce n'était pas applicable puisque la carte permet d'entrer au Centre, mais ne correspond à aucun service (cours, location...).

Madame David fait remarquer qu'il n'y a plus lieu de demander un montant de 20\$ supplémentaire les mercredis aux membres du club santé, le motif de cette augmentation n'existant plus. Monsieur Pierre Giroux promet d'étudier cette question.

Enfin, madame David demande que la programmation annuelle soit distribuée par le courrier postal aux personnes qui ne possèdent pas internet.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution AGA 09-09 – 8

Madame Denise Amyot, appuyée par madame Claudette Beaucage, propose de lever l'assemblée à 11h10.

Adopté à l'unanimité

Pierre Giroux, président

Lise Ouimet, secrétaire